

ENREGISTRER UNE VACCINATION ISSUE D'UNE ÉTUDE CLINIQUE

Version 3.0 – 18.06.2021



Vlaanderen
is zorg

Les vaccins administrés au cours d'un essai clinique en Belgique peuvent être enregistrés dans Vaccinnet. Cela n'est possible que si le patient a reçu une dose complète (cfr. notice). Si aucune dose complète n'a été administrée, cette vaccination ne peut être enregistrée dans Vaccinnet.

Ces vaccinations ne peuvent être enregistrées que via l'application web Vaccinnet. Ce n'est donc pas faisable via votre DMI.

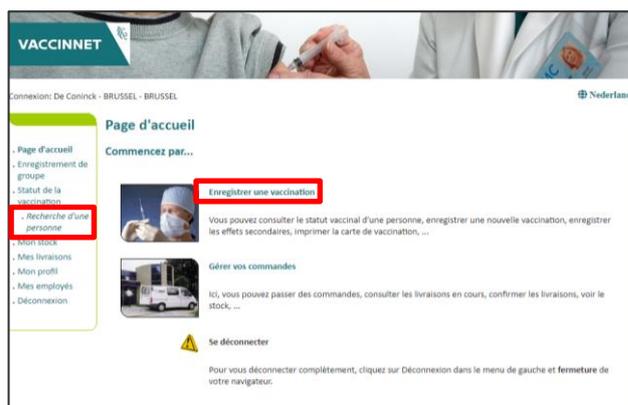
1. RECHERCHER UN PATIENT *

Naviguez vers la page de recherche d'un patient dans Vaccinnet :

- Sélectionnez « Recherche d'une personne » en dessous de « Statut de la vaccination » à gauche de l'écran
- Ou, sélectionnez « Enregistrer une vaccination » dans la page d'accueil

Recherchez le patient dans Vaccinnet :

- Recherche rapide sur base du **numéro de registre national**
- Si vous ne disposez pas du numéro de registre national, vous pouvez réaliser une recherche basée sur d'autres critères : **nom ; prénom ; code postal ; date de naissance ; etc.**



2. AJOUTER UNE VACCINATION

Sélectionnez le patient concerné en cliquant sur son nom. En sélectionnant le patient, son dossier de vaccination s'ouvre.

Dans son dossier, sélectionnez « Ajouter la vaccination » au bas de la page.



ENREGISTRER UNE VACCINATION ISSUE D'UNE ÉTUDE CLINIQUE

Version 3.0 – 18.06.2021



Vlaanderen
is zorg

3. ENREGISTRER LA VACCINATION

Scenario 1 : Un vaccin reconnu en Belgique

Pour enregistrer cette vaccination, sélectionnez le bon vaccin dans la liste déroulante.

Vous pouvez enregistrer ces vaccinations de deux façons :

- Via l'enregistrement individuel
- Via l'enregistrement de groupe (pour les personnes vaccinées le même jour, avec le même vaccin et le même numéro de lot)

Scenario 2 : Un vaccin reconnu par l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS) ou reconnu par une institution nationale en Europe mais pas (encore) en Belgique

Pour enregistrer cette vaccination, sélectionnez le bon vaccin dans la liste déroulante.

Vous ne pouvez enregistrer ces vaccinations que via l'enregistrement individuel dans Vaccinnet.

Scenario 3 : Un vaccin non reconnu ni par l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS) ou une institution nationale en Europe, ni par la Belgique

Ces vaccins ne sont pas inclus dans la liste des vaccins figurant sur Vaccinnet. Dans cette situation, vous devrez enregistrer le vaccin en utilisant le code ATC que vous pourrez retrouver dans le menu déroulant sous l'appellation "Covid-19 vaccines other". Inscrivez ensuite le nom de ce vaccin dans le champ « Informations supplémentaires sur la vaccination ».

Vous ne pouvez enregistrer ces vaccinations que via l'enregistrement individuel afin que vous puissiez disposer du champ de texte libre.

Si le vaccin est par la suite approuvé en Belgique, vous devrez corriger l'enregistrement dans Vaccinnet en indiquant le bon vaccin (marque) et son numéro de lot. Veuillez suivre les étapes décrites dans la fiche de référence rapide concernant la correction des enregistrements incorrects.

REMARQUES

- * Pour rechercher un patient dans Vaccinnet, il faut toujours confirmer qu'il existe un lien médical avec le patient. Si ce lien n'est pas confirmé, le système renverra un message d'erreur.

